
LORIFRUIT

CONVOCAION ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 2021

Vous êtes priés d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire de votre Société Coopérative Agricole qui se déroulera:

Le Jeudi 16 Décembre 2021 à 18 heures

Siège social:

**210 Impasse Louis FERREYRE
26270 LORIOL**

Ordre du jour :

- Modifications des statuts : article 8 « obligations des associés coopérateurs », article 10 « organisation de producteurs ».
- Point OCM et délégation de pouvoir.
- Questions diverses.
- Pouvoirs pour les formalités.

Conformément aux dispositions statutaires, il est rappelé que vous avez la faculté de prendre connaissance, au siège de la coopérative, des rapports, du bilan et des comptes qui seront soumis à votre approbation.

Les candidats au mandat d'administrateur doivent être notifiés au Conseil d'Administration dix jours avant la réunion de l'Assemblée Générale (art 22-4 des statuts)

La Présidente, Katia Sabatier Jeune

Annonce publiée le 01/12/2021

Annonce N° AL 01-01122021